



Edito

2024 n'échappe pas à la règle !

Elle fut comme toutes ces dernières années, lourde de conséquence pour notre syndicat.

Dans ce monde où la surconsommation atteint des niveaux jamais réalisés, l'Europe et l'Etat, par l'intermédiaire des éco-organismes, nous imposent chaque année de nouvelles réglementations pour limiter notre empreinte écologique.

Réduire notre impact environnemental sur la planète correspond aux valeurs du SMICTOM. Notre emblème l'abeille symbolise bien notre volonté de laisser une planète plus propre à nos enfants.

Les obligations réglementaires qui nous sont imposées pèsent fortement sur notre budget. Voilà plusieurs années que notre syndicat compense sur ses fonds propres les différentes hausses engendrées par ces contraintes.

En 2025 débutent nos nouveaux marchés de collecte et de traitement qui prenaient fin cette année. Ils alourdissent considérablement nos charges avec une hausse de 12% uniquement sur ce seul poste. La hausse des produits de construction, de l'énergie, des assurances, la baisse de la reprise des matériaux triés font flamber la facture.

Les agents et les élus du syndicat s'investissent au quotidien pour que nous puissions respecter ces obligations réglementaires sur la partie déchets. Bénéficier de soutiens et s'affranchir de pénalités restent nos priorités. Nous sommes à la recherche de toutes les solutions les moins impactantes pour les usagers, tant dans leurs mises en place que dans leurs coûts.

A partir du 1^{er} janvier, une nouvelle obligation réglementaire arrive avec le démarrage d'une nouvelle filière PMCB (Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment), nous obligeant à accueillir certains matériaux professionnels. Notre projet de nouvelle déchetterie fixe à Masevaux-Niederbruck prend tout son sens car elle permettra d'accueillir cette nouvelle filière avec la mise en place de zones de collectes spécifiques.

Dans ce SMICTOM Mag' vous trouverez tous les éléments vous permettant d'appréhender au mieux les évolutions pour 2025 pour le SMICTOM.

Bonne lecture.

Patrick MIESCH
Président

Sommaire

- P. 2** | • La gestion des usagers du SMICTOM
• Quelques chiffres en 2023
- P. 3** | • Qui intervient sur le terrain pour livrer les bacs d'ordures ménagères ?
• Quelques chiffres en 2023 sur les bacs d'ordures ménagères
- P. 4** | • Nouveau marché, nouvelles prestations !
• Jours de rattrapage de collectes lors des jours fériés
- P. 5** | • Les nouveaux projets pour 2025
- P. 6** | • Rappel et changement sur le forfait incitatif
• Si je trie mal mes déchets, qu'est ce qui se passe sur ma facture ?
- P. 7** | • Un taux de valorisation record
• Réinventer les comportements pour transformer la société
• Les articles de bricolage et de jardinage ont aussi leur filière
• Le saviez-vous ?
• Une fin de vie respectueuses de l'environnement
- P. 8** | • Illiwap
• Contacts



LE CALENDRIER DES COLLECTES 2025 COMPRENDRA COMME L'AN PASSÉ :

- Une version unique pour toutes les communes avec les jours de passages des collectes d'ordures ménagères et des sacs jaunes par commune
- Les jours de passage de la déchetterie mobile



LA GESTION DES USAGERS AU SMICTOM

Marion est l'agent en charge de l'accueil physique et téléphonique au SMICTOM. Elle est votre interlocutrice privilégiée en cas de :

- emménagement,
- déménagement,
- changement de situation,
- distribution de sacs kraft et de sacs jaunes,
- demande de badge d'accès en déchèterie...



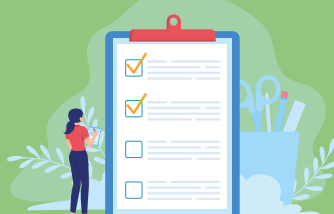
Merci de réserver un accueil respectueux à Marion et de rester courtois lors de vos échanges avec elle.

> Quelques chiffres en 2023



12 992

appels reçus



1614

justificatifs traités



356

visiteurs



2 290

rouleaux de sacs jaunes distribués au SMICTOM



834

emménagements et

696

déménagements enregistrés

> Petits rappels administratifs



Je peux effectuer toutes mes démarches en ligne.



Je joins un justificatif pour tout changement de situation.



Le badge est obligatoire pour l'accès en déchèterie.

**RDV sur
www.smictom-zsv.fr**



QUI INTERVIENT SUR LE TERRAIN POUR LIVRER LES BACS À ORDURES MÉNAGÈRES ?

C'est Isabelle qui, depuis 8 ans, se charge de la **livraison des bacs d'ordures ménagères**, soit pour une dotation initiale lors d'un emménagement, soit pour un échange lorsque la composition familiale évolue ou que le bac est détérioré. Elle procède également au retrait lors de déménagement. Elle livre les **composteurs** quand les futurs acquéreurs habitent à plus de 15 km et 15 min du SMICTOM.

Isabelle est un **agent du SMICTOM** et ne fait pas partie de l'entreprise prestataire COVED qui gère la collecte des déchets.

« Je gère également le lavage de bacs 1 fois par semaine. Quand j'effectue le retrait

d'un bac et qu'il est en bon état, je le nettoie avec un karcher et un produit désinfectant, il peut ainsi être réutilisé par un autre usager. L'eau utilisée est de l'eau pluviale et est recyclée.

Je rajoute également des serrures quand l'usager le demande et effectue de la petite réparation sur les bacs qui le nécessitent ainsi que leur démontage. »

Petit rappel d'Isabelle: « **merci de présenter le bac à la collecte avant le retrait car s'il est plein, je ne peux pas le prendre ! Il faut également qu'il soit facilement accessible.** »



> Quelques chiffres en 2023 sur les bacs d'ordures ménagères



876

dotatoin



551

échanges



504

retraits

> A savoir !

Afin d'éviter un retrait de bac à l'ancienne adresse puis une mise en place à la nouvelle, nous proposons à l'usager de prendre son bac.

Une étiquette est alors envoyée à la nouvelle adresse pour être collée à l'arrière du bac.

Attention, ce n'est valable que si vous déménagez sur le territoire du SMICTOM !



En 2023,
197 INTERVENTIONS
ont ainsi été évitées.

NOUVEAU MARCHÉ, NOUVELLES PRESTATIONS !

Le SMICTOM renouvèle son marché de collectes et de gestion des déchèteries pour 7 ans, au 1^{er} janvier 2025.

C'est l'entreprise COVED du groupe PAPREC qui sera le prestataire, comme lors du marché précédent.

L'entreprise COVED est bien implantée dans le secteur notamment avec son centre de tri dernière génération.



> De nouveaux services et de nouveaux équipements seront mis en place en 2025:



Camions de collecte avec carburation alternative bioGasoil et formation des agents à l'écoconduite:
- **60% de gaz à effet de serre**



Durée de vie des pneumatiques augmentée:
- **de CO2 jusqu'à 1.1kg/100 km par essieu.**



Camions de collecte insonorisés.



Véhicules connectés : **détection systématique des anomalies et problèmes de collectes.**



Les bornes biodéchets sensibles seront **collectées 2 fois par semaine.**

> Les jours de rattrapage de collectes des ordures ménagères et des emballages recyclables en 2025



Jour de l'an
Mercredi 1^{er} janvier

Samedi 4 janvier



Fête du travail
Jeudi 1^{er} mai

Samedi 3 mai



Noël
Jeudi 25 décembre

Samedi 27 décembre

Pour les jours de Pâques, Victoire de 1945, Ascension, Pentecôte, Fête nationale, Assomption, Toussaint, Armistice, les collectes auront lieu normalement.

AUCUN RATTRAPAGE N'EST PRÉVU



Pour savoir si votre commune est concernée, RDV sur le calendrier des collectes du SMICTOM distribué avec le SMICTOM mag' ou sur www.smictom-zsv.fr



LES NOUVEAUX PROJETS POUR 2025

La nouvelle zone à déchets verts de Plancher Bas

Le début des travaux a commencé en mai 2024 et l'ouverture aura lieu début 2025. L'accès à cette zone se fera grâce **au badge d'accès en déchèterie**. 3 bennes seront mises en place et **remplaceront les zones à déchets verts actuelles** situées à Frahier, Plancher Les Mines et Ronchamp.

✓ Pensez-y :

les déchets verts sont les seuls déchets avec les biodéchets que vous pouvez garder chez vous : paillage, broyage, compostage, ils représentent une ressource pour votre jardin !

Le SMICTOM vous accompagne financièrement pour **garder vos déchets de jardin à la maison** en subventionnant : **l'achat de votre kit mulching ou de votre tondeuse mulching à hauteur de 100 Euros.**

L'achat ou la location d'un broyeur à végétaux à hauteur de 40 Euros.



Pour connaître les modalités et obtenir cette subvention, il suffit de se rendre sur le site internet du SMICTOM et de remplir le formulaire:

www.smictom-zsv.fr

70 foyers ont déjà profité de ce financement, pourquoi pas vous ?

La nouvelle déchèterie à Masevaux-Niederbruck



Afin d'apporter un service équivalent à l'ensemble des habitants du SMICTOM, une **nouvelle déchèterie** fixe verra le jour sur le secteur de la Communautés de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, au niveau de la **ZAC Porte de Masevaux, située sur la commune de Masevaux-Niederbruck.**

Le début des travaux commencera en janvier 2025 pour une **ouverture prévue en 2026.**

Conformément à la réglementation en vigueur, une **zone dédiée au réemploi** sera intégrée dans une alvéole d'une cinquantaine de m².



RAPPEL ET CHANGEMENT SUR LE FORFAIT INCITATIF

Le forfait incitatif est un abonnement annuel avec 2 factures semestrielles qui comprend les services suivants :



✓ Collectes et nettoyage des bornes à verre



✓ 26 collectes de sacs jaunes avec contrôle qualité



✓ Fourniture de 2 rouleaux de sacs jaunes/personne/an



✓ Collectes et nettoyage des bornes biodéchets



✓ Fourniture de bioseaux fermés*

NOUVEAU



✓ Passages en déchèteries



✓ Accès aux actions de prévention et communication (subventions, SMICTOM mag', tarifs préférentiels sur les composteurs ...)



✓ 9 collectes du bac à ordures ménagères et livraisons



✓ Traitement des flux de déchets (incinération, tri, filières déchèteries, compostage)



✓ Frais de fonctionnement du SMICTOM

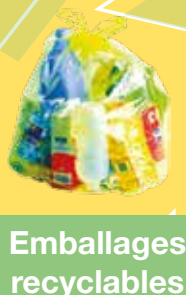


*Des bioseaux fermés seront proposés prochainement en remplacement des sacs kraft. Une communication spécifique sera effectuée début 2025 à ce sujet.

Si je trie mal mes déchets, qu'est-ce qui se passe sur ma facture?

L'éco-organisme CITEO verse un soutien au SMICTOM qui le réinjecte dans son budget global si le tri est de bonne qualité.

Le bon geste de tri permet ainsi de limiter la hausse de votre facture.



Emballages recyclables

Tri de bonne qualité



Usine de recyclage

Soutien CITEO

Tri de mauvaise qualité*

*Déchets non conformes au tri



Usine d'incinération

Collecte + Tri +
Rechargement +
Incinération
=
Perte de 535 € la tonne
Pas de soutien CITEO

UN TAUX DE VALORISATION RECORD !

Vous souhaitez vous débarrasser d'objets ou matériaux de votre maison ? N'hésitez pas à les apporter en déchèterie !



L'éco-organisme de la maison s'appelle **Ecomaison**, il gère la collecte, le réemploi, la réparation et le recyclage du mobilier, de la literie, du textile de décoration, des produits et matériaux de construction de bâtiment, des articles de bricolage et de jardin et des jouets.

En 2023, 1.6 millions de tonnes d'objets et de matériaux ont été collectées et 97 % ont été valorisées.

Pour en savoir plus:

<http://www.ecomaison.com/>



97 %
de valorisation



800 000 tonnes de bois

300 000 tonnes de combustibles solide de récupération (CSR)

70 000 tonnes de ferraille

11 000 tonnes de mousses

10 000 tonnes de plastiques

46 % de valorisation énergétique

45 % recyclage

5 % réemploi

> Réinventez les comportements pour transformer la société !

Partenaire responsable du Tour de France avec une collecte de **30 000 téléphones** en 2023, défi Ecosystem pour sensibiliser les enfants et les jeunes adultes, collectes de jouets avec **43 tonnes** collectées en 2023, Ecosystem l'éco-organisme en charge de la gestion des déchets électriques et électroniques, met en place des actions en faveur de pratiques de consommation, de production et de gestion plus écoresponsables.

Pour tout savoir sur Ecosystem:

<https://www.ecosystem.eco/>



> Les articles de bricolage et jardinage ont aussi leur filière

Ces articles sont à déposer dans les déchèteries du SMICTOM.



Vous pouvez également les déposer dans un magasin avec ou sans obligation d'achat selon la surface du magasin.

En 2023, 3358 tonnes d'articles de bricolage et de jardin thermiques ont été collectées en France.

Pour tout savoir sur la filière:

www.ecologic-france.com

> Le saviez-vous ?

Chaque année, le recyclage des piles et batteries permet de récupérer le poids équivalent à **2 Tours Eiffel** !

Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous:

www.jerecyclemespiles.com



Sur 100 piles*

15

SONT JETÉES
AUX ORDURES
OU DANS
LA NATURE !

35

SONT STOCKÉES
OU EN USAGE
DANS
LE FOYER

50

SONT RECYCLÉES
PAR LA
FILIERE

OBJECTIF :
NE PAS JETER

OBJECTIF :
RECYCLER PLUS

* Estimations Corepile

> Une fin de vie respectueuse de l'environnement



Pour continuer dans cette lancée et trouver le point de collecte le plus proche de chez vous, rendez-vous sur <https://www.ecodds.com/.../ou-deposer-vos-dechets-chimiques/>



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU SMICTOM EN TEMPS RÉEL GRÂCE AUX APPLICATIONS ILLIWAP ET INTRAMUROS



REJOIGNEZ-NOUS
ÉGALEMENT SUR LES
RÉSEAUX



VOS CONTACTS



SMICTOM DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

40 B avenue Jean Moulin
90 110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU
Tél : 03 84 54 69 44
Fax : 03 84 22 28 49
secretariat.smictom-zsv@orange.fr
redevance.smictom-zsv@orange.fr
www.smictom-zsv.fr

Communauté de Communes Rahin et Chérumont

20 rue Paul Strauss
70 290 RONCHAMP
Tél : 03 84 27 93 15
www.cccr70.fr

Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et de Soultzbach

9 place des Alliés
68 290 MASEVAUX
Tél : 03 89 38 81 75
www.cc-vallee-doller.fr

Communauté de Communes des Vosges du Sud

26 bis Grande rue
90 170 ETUEFFONT
Tél : 03 84 54 70 80
www.ccvosgesdusud.fr

- Animations
- Communication
- Prévention des déchets

- Collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables
- Déchèteries

- Bacs à ordures ménagères
- Sacs de tri sélectif et biodechets
- Badges d'accès en déchèteries

- Changements de situation
- Mise à jour de votre dossier usager

Tarification des ordures ménagères

